



## juge des tutelles à la famille pour immobilisme des curateurs en charges depuis 10 mois

Par framboise 17, le 26/05/2021 à 11:31

curatelle renforcée mise en place depuis 10mois Patrimoine immobilier en péril maison vide qui se dégrade depuis 2 ans pour travaux non entrepris car le majeur est dans l'ignorance de tout; de plus immeubles locatif déclarés insalubres perd ses locataires; ses 2 enfants n'ont plus de contact avec leur père .Ce Monsieur âgé de 81 ans suite à un AVC est pour sa famille dans l'impossibilité de prendre conscience de la situation car son auxiliaire de vie qui c'est faite épousé (en secret)a été nommée curatrice à la personne et fait barrage, omniprésente et injoignable. Depuis Janvier 2021 Madame le Juge des Tutelles n'a pas répondu à l'appel au secours que la famille lui a adressé par courrier sur les biens qui se dégradent.

Je suis la mère de ses 2 enfants divorcée depuis 16 ans et dans l'attente du remboursement de ma part de notre communauté de biens jugement rendu par la cour d'Appel .Merci pour la réponse que vous me donnerez.

Par youris, le 26/05/2021 à 13:57

bonjour,

comme un mariage nécessite le recours à un officier d'état civil avec obligation de publier les bans, un mariage ne peut pas être secret.

pour les courriers au juge des tutelles, il vaut mieux des courriers recommandés avec A.R..

le juge des tutelles nomme en principe un membre de la famille, il est donc logique qu'il est nommé l'épouse du majeur à protéger.

Vu la complexité apparente de votre affaire, je vous conseille de vous faire aider d'un avocat.

je suppose que votre ex était sain d'esprit au moment du divorce, il y a 16 ans et pourquoi avoir attendu pour faire exécuter l'arrêt de la cour d'appel ?

salutations